

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: IVe séminaire d'architecture industrielle : l'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement : Montreux-La Tour-de-Peilz, 15-21 mai 1966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV^e séminaire d'architecture industrielle

Montreux-La Tour-de-Peilz, 15-21 mai 1966

L'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement

81

4. Soient poursuivies et approfondies les études dans le domaine de la coordination modulaire comme étant la condition nécessaire à la production de masse dans un système de préfabrication ouverte.

5. Se fasse l'analyse critique des réalisations et s'organise l'échange sur le plan international des renseignements ainsi obtenus, sur une même base objective.

Le programme de la production industrialisée de bâtiments doit être basé sur une prospective dont les deux éléments de base sont:

a) le fait que les futurs occupants des logements et des villes que nous projetons maintenant auront un pouvoir économique qui leur autorisera des exigences beaucoup plus importantes que celles des hommes d'aujourd'hui;

b) notre connaissance de ces futurs besoins et par là même du détail de ces futurs programmes reste nécessairement imparfaite.

Aussi on peut penser que l'évolution se manifestera par la réalisation industrialisée de «macrostructures» permettant l'adaptation coordonnée modulairement de «microstructures» répondant aux diverses exigences des programmes.

Les premières seront la résultante du concept d'aménagement et d'équipement urbain; elles en détermineront l'aspect spatial.

Les secondes fixeront le cadre intérieur des activités humaines et pourraient en exprimer extérieurement leur diversité.

Dans l'immédiat, et en ce qui concerne les bâtiments d'habitation, il est nécessaire que les industries de la construction soient organisées pour produire les éléments de bâtiments différents, et que soient éliminés les systèmes qui imposent des servitudes définitives à l'habitation.

En ce qui concerne les bâtiments d'éducation et de santé, une attention particulière devra être portée sur les possibilités de transformations internes qu'imposera l'évolution constante des méthodes pédagogiques et cliniques. Les bâtiments industriels n'impliquant pas une structure

Conclusions

Cinquante architectes de vingt-cinq pays réunis à La Tour-de-Peilz pour aborder le thème de l'architecte et de l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement,

– après avoir entendu des exposés variés et complets sur l'ensemble de ces travaux,

– après avoir visité ceux dont la région du Léman et du Valais offre un choix étendu, ont confronté leurs vues sur le problème et ont adopté les conclusions qui suivent:

1. Jusqu'à nos jours les problèmes des grands travaux concernant l'énergie, le trafic et l'assainissement étaient relativement peu complexes et leur localisation était dictée essentiellement par des conditions naturelles et techniques.

La situation actuelle et plus encore celle de notre avenir nous amènent à considérer deux éléments nouveaux:

a) les techniques à notre disposition permettent de nous libérer des contraintes passées de telle façon que nous

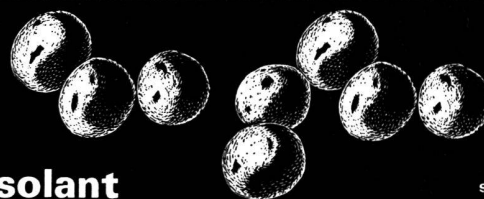
particulière pourront être intégrés dans les macrostructures des zones d'habitat, chaque fois que l'exercice de l'activité qui s'y développe n'apportera aucune gêne de voisinage, cela dans l'optique d'une disposition étagée verticalement.

Simultanément des solutions permettant d'une façon économique de réaliser des grandes portées et de dégager l'expression architecturale qui doit en découler seront recherchées.

L'industrialisation dans les divers pays y compris ceux en voie de développement sera commandée par des conditions régionales définissant les aspects économiques, sociaux et culturels particuliers.

Léca®

agrégat pour béton isolant



Prix départ usine
d'Olten
Fr. 34.-/m³

SA HUNZIKER & CIE

pouvons imaginer maintenant un aménagement volontaire de ces équipements;

b) plus que la croissance démographique, l'évolution des besoins va accélérer le rythme de nos équipements: nos réseaux vont se densifier, les centrales d'énergie vont se multiplier rapidement, les besoins en eau deviennent vitaux.

Ces données nouvelles font surgir deux dangers:

- le premier consiste dans la liberté et dans la mobilité qui nous incitent à gaspiller la nature, nos territoires et nos moyens;
- le deuxième est de laisser nos équipements se développer sur la base des réseaux existants. Or, l'accroissement extraordinaire de nos besoins demande que nous vérifions la validité de la structure de nos équipements actuels.

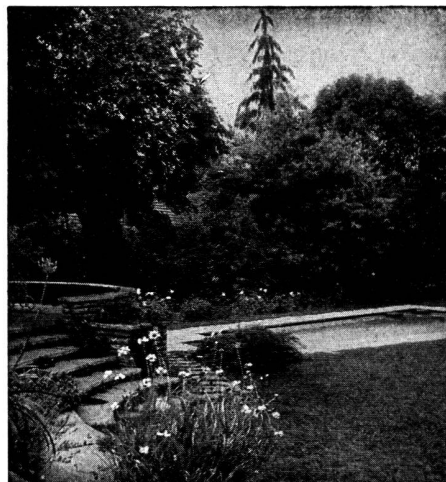
Dès lors, ces constats impliquent qu'une planification, une programmation, une coordination des trois éléments: énergie, trafic, assainissement soit entreprise, chaque élément ne pouvant plus être considéré comme un concept isolé. Notre civilisation future sera de plus en plus dépendante d'une structure géographique des réseaux et de la réalisation des grands travaux, sur laquelle nos activités seront organisées.

2. Cette situation entraîne des répercussions négatives sur les conditions naturelles, le bruit, la pollution des eaux et de l'air. La prise de conscience de ces nuisances devient urgente.

Face à ces atteintes, il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier la recherche scientifique ayant pour objectif une meilleure connaissance de ces phénomènes, particulièrement à tout ce qui touche à leur influence sur l'homme ainsi que la définition et l'expérimentation de normes pratiques utilisables dans l'établissement des projets. Une atténuation des nuisances existantes et tout spécialement prises à leur source est également un objectif de tout premier plan.

On tolère actuellement, vu la forte demande sur le marché, des solutions qui seront abandonnées aussitôt qu'un autre choix sera possible. Les pertes économiques qui en résulteront seraient atténuées si des normes fixaient dès aujourd'hui des seuils de tolérance.

Il est en outre hautement souhaitable que l'ensemble des expériences, des études entreprises et des solutions



JACQUET-GENÈVE

Jardins - Tennis
Travaux publics
Pépinières à Bourdigny



se fait
de chaque lecteur
un ami

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ ROMAND

adoptées dans les différents pays et sur le plan international fassent l'objet d'une diffusion permanente sur le plan international.

D'une manière générale, la nécessité d'une organisation de l'information est reconnue de chacun. A cet effet, une coordination de tous les organismes existants est indispensable.

3. Pour atteindre les objectifs qui précèdent, l'architecte doit être présent dès la phase initiale dans la conception et l'exécution des grands travaux, en qualité de membre d'une équipe travaillant sur un pied d'égalité, dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération. Il interviendra en proportion de ses compétences tout au long de l'évolution du projet, de l'étude urbanistique à l'achèvement de l'ouvrage.

En tant qu'urbaniste, il sera consulté essentiellement sur:

- la localisation des ouvrages;
- leur adaptation au site;
- leur intégration dans le contexte social et économique (trafic, zoning, équipements collectifs, etc.).

En tant qu'architecte, il sera un élément de coordination entre les différents spécialistes et notamment:

il sera chargé de toutes les questions touchant à l'expression des formes;

il prendra en main les problèmes de construction et de finition des bâtiments;

il créera un cadre de travail adapté aux besoins physiologiques et psychologiques de l'homme.

Dans toutes ces activités, il s'attachera toujours aux aspects socio-économiques ainsi qu'à la recherche de l'harmonie et du «mieux-être».

4. Les participants souhaitent que le secrétaire général de l'UIA donne aux documents issus du IV^e Séminaire d'architecture industrielle la diffusion nécessaire auprès des organisations intergouvernementales et internationales intéressées ainsi qu'aux sections nationales.

